



FOCUS : ECOWATT ARRIVE SUR L'APPLICATION CITYALL

L'application CityAll vient de s'enrichir d'une nouvelle fonctionnalité : vous pouvez maintenant retrouver la rubrique Ecowatt. **Ecowatt est un service gratuit** développé par Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe), avec le soutien du Ministère de la Transition écologique. Sur le même principe, un nouvel outil, «Écogaz», existe également pour adapter sa consommation de gaz.

Ecowatt vous permet :

- d'obtenir des conseils pour réduire votre facture électrique
- de vous inscrire aux alertes vigilance coupures d'électricité
- de retrouver la consommation d'électricité en France en direct
- d'obtenir les prévisions de consommation électrique

Le risque de délestage au mois de janvier est de niveau moyen à date de parution. Les personnes vulnérables peuvent se déclarer auprès de l'ARS. La situation est actualisée au quotidien sur Ecowatt. Pour pouvoir profiter de ce service, il vous suffit de **télécharger l'application CityAll** dans l'AppStore ou le PlayStore Google. Une fois l'application installée sur votre téléphone, saisir «Lezennes» dans la ville à rejoindre. Grâce à l'application CityAll vous pourrez retrouver également toutes les informations que nous mettons sur les panneaux lumineux, les posts de la page Facebook Ville de Lezennes, la possibilité de faire des signalements, des infos météo et des numéros d'urgence. Vous pourrez également **recevoir en temps réel des alertes par notification**. Alors n'hésitez pas, comme déjà 500 Lezennois, à télécharger l'application CityAll.



AGENDA DU MOIS

> **Jeudis 5, 12, 19 & 26**

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

> **Vendredi 6**

- **Municipalité** Regroupement des ateliers Mémoire / Salle Brassens - 14h30 (voir onglet Social).

> **Samedis 7 & 21**

- **Municipalité Benne des déchets verts** / Centre Technique Municipal - 10h à 12h.

> **Dimanche 8**

- **Donneurs de Sang Bénévoles** Fête des enfants / Salle Grémaux - 15h30.

> **Mercredi 11**

- **Ramassage des sapins** Déposez votre sapin devant votre domicile le mardi en fin de journée, ils seront collectés par les services techniques le mercredi matin.

> **Dimanche 15**

- **Municipalité** Vœux du Maire à la population / Salle Brassens - 11h.

> **Mardi 17**

- **Municipalité** Atelier Marmiton (voir onglet Social).

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le dimanche 22.
Tél : 0320912827. Adresse: 32 rue Gambetta.

STADE PIERRE MAUROY

> **Lundi 2**

- **LOSC vs Stade de Reims** 17h (filtrage à 15h).

> **Dimanche 8 (Coupe de France, 32^{ème} de finale)**

- **LOSC vs Troyes** 20h45 (filtrage à 18h45).

> **Dimanche 15**

- **LOSC vs Troyes** 13h (filtrage à 11h30).



ÉTAT CIVIL

Ils se sont mariés :

- > Mathieu DUBUS & Katia MEDDOURÈNE

> **Samedi 21**

- **MEL Collecte Déchets Ménagers Spéciaux** / Parking de la salle Brassens - 14h à 15h.

> **Dimanche 22**

- **Basket Ball Club de Lezennes** Repas annuel du club / Salle Brassens - 12h30.
- **Municipalité** Visite guidée du Palais des Beaux Arts (voir onglet Culture).

> **Jeudi 26**

- **Ecole de Musique / Classe de CE2 - Mme ORHAN** Ecole J. Ferry Moment Musical / Salle Kodaly - Ecole Henri Coursier 18h.

> **Samedi 28**

- **APE Carnaval** / Salle Brassens et déambulations dans Lezennes - 15h30.

> **Dimanche 29**

- **Harmonie de Lezennes** Concert du nouvel an / Salle Brassens - 11h.
- **À vos dés** Après-midi jeux / Salle Grémaux.



PERMANENCES

- **AIAVM (Aide aux victimes)** : jeudis 5 & 19 de 14h à 17h sur rdv en téléphonant au 0320495079.
- **ACTIOM (Mutuelle solidaire)** : vendredi 13 sur rdv en téléphonant en mairie.
- **Info énergie** : mardi 17 - uniquement sur rdv au 0687958014.
- **Conciliateur** : jeudis 12 & 26 sur rdv en téléphonant en mairie.
- **Député** : mardi 3 de 15h30 à 17h30 sur rdv en téléphonant au 0648442591.
- **Permanence Emploi & Formation** : sur rdv en téléphonant en mairie.
- **PACS** : sur rdv en téléphonant en mairie.
- **Urbanisme** : Samedis 14 & 28, sans rendez-vous en mairie.



SOCIAL - ÂÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

> Ateliers Mémoire

- Le regroupement des ateliers Mémoire aura lieu salle Brassens le vendredi 6 janvier de 14h30 à 16h30, ouverture des portes à 14h15.

> Ateliers Marmiton

- «Repas de l'épiphanie» le mardi 17, salle des Rouges Barres, préparé à partir de 9h30 puis dégusté ensemble. Sur inscription en Mairie jusqu'au vendredi 13 janvier, ouvert aux aînés de la commune ayant la carte Lez'aînés. Attention, places limitées.



CULTURE

> MÉDIATHÈQUE

- Malle à Histoires** sur le thème du Froid, à destination des moins de 3 ans à 10h15 le mercredi 4.
- Cousu main :**
 - Mercredi 11 de 14h à 16 h
 - Samedi 14 de 10h à 12h Cousu Main et Tricot-crochet

> VOUS SOUHAITEZ VISITER UN DES PLUS BEAUX MUSÉES DE FRANCE ?

Une visite du Palais des Beaux Arts est organisée le **dimanche 22 janvier 2023 à 11h**.

La ville de Lezennes propose une visite guidée des collections permanentes et de l'exposition «Prière de toucher». Le guide est pris en charge par la mairie. Tarif unique : 4€ par personne. Le transport est à la charge du participant. Métro ligne 1 arrêt «République» / Ligne 18 arrêt République (au pied du musée). Places limitées, inscription et paiement en Mairie.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

> ESPACE PETITE ENFANCE :

• Baby Gym

Samedis 7 & 21 à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. Sans inscription. Renseignements au 03 20 34 20 31.

• Consultation infantile

Reprise des consultations au Multi Accueil. Prochaine consultation le mercredi 4 à partir de 13h30. Veuillez téléphoner au 03 59 73 96 60 pour prendre un rendez-vous.

• Relais petite enfance / Guichet Unique

Pour toute demande de mode de garde petite enfance, veuillez-vous rapprocher du Relais Petite Enfance : relaispetiteenfance@lezennes.com

Tel : 03 20 56 07 46 aux horaires de bureau (tous les jours sauf mercredi et vendredi après-midi)

> RÉOUVERTURE DES STRUCTURES

- Multi Accueil : mardi 3 janvier
- Relais Petite Enfance (*ateliers d'éveil*) : vendredi 6 janvier

> MAISON DES JEUNES

Les mercredis de la MDJ :

- 04 janvier : Atelier cuisine « Galette des rois »
- 11 janvier : Visite du musée des Beaux Arts de Lille (12 places)
- 18 janvier : Karaoké et Just Dance
- 25 janvier : Heroes Academy à Team Break (10 places)
Inscription depuis le Portail Famille.

> RÉSERVATIONS VACANCES PÉRISCOLAIRES

Hiver 2023 : 11 au 26 février 2023 inclus

Ouverture des réservations sur le Portail famille du vendredi 13 au vendredi 27 janvier inclus.

Seuls les enfants lezennois et/ou scolarisés à Lezennes seront accueillis.

> INSCRIPTIONS ECOLES RENTREE 2023/2024

Vous avez un enfant né en 2020, il va rentrer à l'école maternelle en septembre 2023, voici la procédure d'inscription :

- 1) **Se rapprocher de la mairie** pour remplir une demande de scolarisation. Pour toute demande non lezennoise, demande de dérogation obligatoire par courrier expliquant les raisons.
- 2) **Réponse positive** : se rapprocher du directeur de l'école où votre enfant va aller pour finaliser l'inscription.
- 3) **Réponse liste d'attente et demandes dérogatoires** : une réunion (école/mairie) statuera en fonction des disponibilités.

> CANDIDATURES

Vous souhaitez travailler pendant les vacances scolaires, vous êtes titulaire du BAFA. Dossier de candidature disponible sur www.lezennes.fr

Infos Bourse BAFA: <http://www.lezennes.fr/index.php?id=324>
Pour information, l'âge d'entrée en formation au BAFA vient d'être abaissé à 16 ans au lieu de 17 ans. Les candidats ont la possibilité de bénéficier d'une aide de la CAF.



L'ABÉCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

> Salage et déneigement

Les services techniques de la commune assurent le salage des voies municipales principales et des abords des établissements publics par temps de neige et de verglas. Les riverains ont quant à eux la responsabilité du trottoir situé au droit de leur habitation et doivent en assurer le déneigement et le salage.

Les propriétaires et les locataires sont tenus de maintenir les trottoirs et le caniveau en état de propreté, de procéder au ramassage des feuilles à l'automne, de balayer la neige avec grattage si besoin sur toute la longueur bordant la propriété qu'ils occupent ou qu'ils possèdent. De même, en cas de verglas, **les propriétaires ou locataires sont tenus de jeter du sel devant leurs habitations** sur toute la longueur du trottoir.